

### Compte rendu synthétique des débats Commission des comptes de l'agriculture de la Nation du 12 décembre 2013

Le président, M. Claude Chéreau, ouvre la séance.

Les rapports sur les résultats prévisionnels de 2013 au niveau macroéconomique, par catégorie d'exploitations, pour les concours publics et le compte social sont présentés respectivement par M<sup>me</sup> Blonde (Insee), M. Marcus (MAAF, SSP), M. Cardinet (MAAF, SASFL, BIFP) et M<sup>me</sup> Mantione (MAAF, SASFL, BFPSA).

Le président remercie les orateurs et ouvre le débat.

M. Pinta (FNSEA) se déclare extrêmement surpris de l'ampleur de la révision entre le provisoire de juillet 2012 et les résultats définitifs 2012 présentés ce jour. En COP, il relève une surestimation de 30 %, passant de presque 73 000 € en juillet à 56 000 € désormais. À l'inverse, en bovins viande, il note que le revenu a finalement été revu à la hausse. De telles révisions lui semblent incompréhensibles alors qu'au mois de juillet la campagne est finie, les charges sont connues... M. Pinta regrette que des chiffres erronés aient pu être utilisés par certains dans le cadre des débats sur la réforme de la PAC. Au-delà, il estime que la fiabilité et la crédibilité de ces chiffres sont fortement remises en cause et qu'ils vont susciter beaucoup de scepticisme sur le terrain.

M. Chapon (Jeunes Agriculteurs) se déclare tout aussi stupéfait que M. Pinta devant l'ampleur des révisions (- 30 % en COP, + 30 % en bovins viande) et demande des explications aux statisticiens en charge de ces résultats.

M. Bouchut (Confédération Paysanne) s'interroge également sur les raisons de ces écarts et les erreurs qui ont pu être commises et souhaite des explications. Concernant les prévisions 2013 et le fort repli du résultat moyen en grandes cultures, il ajoute que sur le terrain, les agriculteurs dans ces productions n'ont pas le sentiment d'une baisse d'une telle ampleur. Il espère qu'il n'y aura pas de révision inverse l'année prochaine. Il note également que, en dépit de ces révisions, le constat global est malheureusement inchangé : en termes de revenus moyens, les ovins caprins sont toujours les derniers de la classe et les bovins viande avant-derniers. En effet, c'est surtout les revenus élevés qui ont baissé, alors que les revenus faibles le sont restés.

M. Lucas (Coordination Rurale) pense pour sa part que la volatilité fait qu'il est très difficile d'appréhender les choses sur le plan statistique et déplore également que l'ensemble des productions ou presque soit finalement tiré vers le bas en 2013. Ces évolutions heurtées doivent

aussi amener tout le monde à avoir un peu de recul. La baisse de 2013 aura aussi des effets à l'horizon 2014 ou 2015 car il y aura eu des dégâts chez les agriculteurs dont le nombre ne cesse de diminuer.

M. Marcus (SSP) précise d'abord que les résultats définitifs 2012 présentés aujourd'hui ne sont pas une simple actualisation de la prévision de juillet, mais proviennent des résultats comptables individuels des exploitations suivies dans le RICA. Ces résultats comptables ne sont disponibles qu'à partir de mi-novembre N + 1. Il faut rappeler que les prévisions du revenu par OTEX présentées lors des comptes prévisionnels et provisoires consistent à anticiper les résultats microéconomiques du RICA à partir de tendances macroéconomiques. Dans un contexte récent marqué par une forte volatilité, les méthodes utilisées jusqu'à présent nécessitent sans doute d'être améliorées, par exemple pour mieux appréhender les stratégies d'achats/ventes et de stockage. Enfin, quelques points de pourcentage d'erreur sur l'évolution d'un poste se traduisent vite par des dizaines de points d'erreur dans l'évolution du revenu. Le SSP s'engage à revenir devant les membres de la commission pour présenter les résultats des investigations en cours sur les raisons principales des révisions observées et sur les évolutions méthodologiques qui pourraient permettre d'améliorer la méthode de prévision.

M. Teurlay (SSP) confirme que le SSP s'efforcera d'améliorer le système de projection sur l'année N pour mieux tenir compte des modifications des comportements. Il constate également que les prévisions 2013 pour les céréaliers et les éleveurs sont du même ordre de grandeur que celles diffusées par les observatoires en région avec les centres d'économie rurale et les professionnels.

M. Cochonneau (APCA) se déclare surpris que les méthodes utilisées n'intègrent pas correctement cette problématique des stocks : ils peuvent être facilement connus 6 mois après la récolte (et *a fortiori* un an après) et en les valorisant ensuite à un prix moyen, on doit pouvoir éviter d'avoir des révisions de 30 %.

La DGPAAT rappelle que les orientations portées par le Ministère dans le cadre des réformes de la PAC ont été définies de longue date, et portées avec une certaine constance. Elles ne sont pas revues ou infléchies en fonction des résultats de la Commission des comptes. Le Ministère s'appuie sur les données structurelles fournies par le service de la statistique, et non uniquement sur des informations purement conjoncturelles.

M. Lucas (Coordination rurale) s'interroge également sur la divergence d'évolution entre le résultat courant avant impôt par actif non salarié (- 18,7 %) et le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (- 27,3 %), alors que les concepts sont les mêmes.

M<sup>me</sup> Moyne (Insee) confirme qu'il s'agit bien du même concept, mais avec parfois des différences de méthodes pour l'évaluation de certains postes (dépréciation du capital par exemple) et des différences de champ (branche agriculture/moyennes et grandes exploitations). Sur longue période, l'analyse montre que, même si les évolutions annuelles peuvent ponctuellement différer, les évolutions des deux indicateurs sont cohérentes et racontent la même histoire.

Le président Chéreau remercie les intervenants et passe la parole à M. Louveau (SSP) pour la présentation des résultats du RICA 2012.

M. Cochonneau (APCA) se déclare très intéressé par les résultats qui ont été présentés sur la structure des bilans et souhaiterait que des travaux plus approfondis soient conduits sur le sujet.

Le président Chéreau passe ensuite aux points divers.

M. Marcus expose rapidement les principales conclusions de la réunion de travail du 15 octobre consacrée au contenu du rapport sur le compte macroéconomique national. Une réunion de validation sera organisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2014. Elle pourra également être l'occasion de discuter des questions méthodologiques relatives aux prévisions de revenus.

Dans la perspective de la réunion de juillet 2014, plusieurs pistes d'études à conduire sont évoquées : analyse des bilans et capitalisation en agriculture, avec une distinction selon l'ancienneté de l'installation ; comparaison européenne en matière d'investissement et de son financement ; analyse des revenus du « ménage agricole »...

Après échanges, il est jugé que cette dernière problématique doit être précisée : l'analyse des ménages dont les deux membres tirent leurs revenus de l'exploitation ou de l'activité agricole est considérée comme la plus intéressante.

Une étude comparative sur la fiscalité et les prélèvements sociaux serait jugée intéressante par M. Lucas (Coordination rurale). Il prendra connaissance de l'étude présentée par M. Boulet à la commission de juillet 2013 et précisera ses besoins le cas échéant.

Le président rappelle que son mandat arrive à échéance en juin et qu'il préside donc sa dernière réunion. Les arrêtés de nomination des membres de la commission devront également être mis à jour avant la tenue de la prochaine réunion.

La date de la prochaine réunion de la commission est fixée au mardi 1<sup>er</sup> juillet 2014 à 10 heures à l'Arboreal à Montreuil, salle Ébène.

Le président Chéreau clôt la séance à 16 heures 45.

# Agreste : la statistique agricole

---

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
**Secrétariat Général**  
**SERVICE DE LA STATISTIQUE**  
**ET DE LA PROSPECTIVE**

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007  
93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex  
Tél. : 01 49 55 85 85  
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot  
Rédacteur en chef : Gisèle Giroux  
Composition : SSP Beauvais  
Impression : SSP Toulouse  
Dépôt légal : À parution  
ISSN : 1760-8341  
© Agreste 2014